

COMMISSION
DES
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES
Groupe du Porte-Parole

Reunion de la Commission

Bruxelles, le 1er février 1974.

MS/nb

Remis au télex à

PRIORITE P 1
=====

432

Note BIO COM (74) 23 aux bureaux nationaux
c.c. aux membres du Groupe et à MM. les Directeurs généraux D.G. I et X

Les travaux de la Commission qui ont débuté mardi après-midi se sont poursuivis jusqu'à jeudi 13h.30.

Pendant le conseil régional, la Commission a tenu de brèves séances sur son ordre du jour.

Ces travaux ont porté, pour l'essentiel, sur les points suivants :

- 1) La déclaration de la Commission sur l'état de la Communauté, qui a fait l'objet d'une présentation par le Président ORTOLI hier à 18 h. et qui vous a été transmise par télex.
- 2) Union européenne : la Commission souhaite associer étroitement le Parlement européen à l'élaboration du rapport sur l'Union européenne qui pourrait être déposé dès le mois de mai.
- 3) La Commission a approuvé un rapport demandé par le sommet de Copenhague sur les répercussions de la crise énergétique sur l'économie de la Communauté. Le texte n'est pas encore disponible.

Monsieur MOSCA a commenté ce rapport devant la presse en soulignant les aspects suivants :

l'aspect pénurie de la crise est devenu moins aigu, par contre, la hausse moyenne du prix du pétrole brut (près de 180 %) a modifié très largement les termes de l'échange et la structure des balances des paiements. Les pays exportateurs de pétrole bénéficieront de recettes additionnelles d'environ 60 milliards de dollars en 1974, tandis que les pays industrialisés et les pays en voie de développement supporteront ces charges à des degrés divers.

Un problème particulièrement grave se pose donc pour les pays en voie de développement (20 % de leurs importations proviennent de la Communauté). Le problème du recyclage ordonné de ce montant de 60 milliards de dollars se pose avec acuité parce qu'une partie seulement pourra être investie par les pays exportateurs de pétrole.

Les premières estimations de l'impact sur la Communauté de la hausse moyenne du prix du pétrole peut être évalué comme suit (1974 par rapport à 1973 et compte tenu des marges d'erreur que comportent les diverses hypothèses de base):

Prix : hausse additionnelle du niveau général des prix de 2 à 3 % sur base annuelle.

Production : Ralentissement de la croissance de 1,5 % , signifiant que la croissance communautaire en terme réel pourrait se situer de 2 à 3 %.

Emploi : Ces réductions prévisibles de production aboutiront à une "perte d'unités d'emploi" (nombre d'heures travaillées annuellement par salarié pendant le temps de travail légal) correspondant à 0,7 % ; ce qui signifie en clair que le chômage, imputable à la crise pourrait être inférieur à 0,7 % de la population active, notamment en cas de réduction des horaires de travail.

Balance de paiement : Détérioration de 17 à 18 milliards de dollars.

Ce rapport ne contient pas de recommandations de la Commission, mais je vous rappelle que la Commission a fait des propositions sur des mesures d'urgence la semaine dernière, et qu'elle pourrait être amenée à faire d'autres propositions en vue du Conseil des Finances du 18.

Amitiés,



Santarelli

Message du Président Walter HALLSTEIN au Président ORTOLI

Dans une crise sans exemple dans l'histoire de la Communauté européenne, la Commission européenne s'est révélée comme un fanal largement visible d'objectivité imperturbable, de discernement et d'indépendance politique. Que son appel soit pour tous les citoyens européens, dans une heure de péril extrême, un encouragement à convier par tous les moyens démocratiques les hommes responsables au sein des parlements et des gouvernements des pays membres à s'en tenir aux traités conclus et aux décisions prises et à réaliser leurs proclamations de politique européenne avant qu'il ne soit trop tard. La Commission doit être remerciée pour avoir fait ce qui est son devoir suprême, à savoir : être le gardien de l'intérêt commun européen. Cela lui fait honneur de l'avoir fait aux yeux de tous.